

**Notes pour une allocution  
de Shawn Graham,  
premier ministre du Nouveau-Brunswick**

**Signature d'un accord bilatéral établissant une relation entre les Mi'kmaq, les  
Malécites et le gouvernement du Nouveau-Brunswick**

**22 juin 2007**

---

Votre Honneur, aînés et chefs des Premières Nations, collègues du Cabinet, membres de l'Assemblée législative, invités d'honneur, Mesdames et Messieurs.

Au nom du gouvernement du Nouveau-Brunswick, je tiens à remercier tout le monde d'être ici, à l'Assemblée législative, ce matin afin d'assister à cette journée historique et importante pour notre magnifique province.

L'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick appartient à la population de la province. Il est opportun que cet accord historique, qui s'avérera très avantageux pour tous les gens du Nouveau-Brunswick, Autochtones et non-Autochtones, soit officiellement entériné au cœur de notre démocratie parlementaire.

Nous avons réalisé ensemble des progrès extraordinaires pour redéfinir la relation bilatérale du gouvernement du Nouveau-Brunswick et des 15 collectivités des Premières Nations. Les deux ordres de gouvernement ont pris l'engagement d'harmoniser cette relation dans l'intérêt de toute la population du Nouveau-Brunswick.

La signature de cet accord aujourd'hui par l'assemblée des chefs des Premières Nations du Nouveau-Brunswick et le gouvernement provincial met clairement en évidence les progrès que nous avons accomplis dans l'établissement d'une relation bilatérale entre nos deux ordres de gouvernement.

À titre de premier ministre et de député fier de représenter une circonscription qui englobe deux Premières Nations dynamiques, j'avais comme objectif de réaliser un accord bilatéral qui offrirait des avantages réels aux collectivités autochtones, de même qu'un nouveau moyen de collaboration.

Favoriser un accord bilatéral avec les Premières Nations du Nouveau-Brunswick est un élément important de l'engagement que nous avons pris dans le *Pacte pour le changement* pour améliorer les relations. Il s'agissait également d'un engagement clé de notre premier discours du Trône et du rapport final du Groupe de travail sur l'autosuffisance.

Pour que le Nouveau-Brunswick puisse devenir autosuffisant, il faut que toutes ses collectivités, y compris les 15 collectivités des Premières Nations, disposent de moyens pour atteindre l'autosuffisance. L'accord que nous avons signé aujourd'hui permettra aux collectivités autochtones de réduire les inégalités, d'améliorer les services et de promouvoir le développement économique.

En tant que premier ministre et fier Néo-Brunswickois, je suis très heureux que les chefs aient accepté de se joindre à nous pour ouvrir cette nouvelle ère de relations bilatérales.

Notre nouvelle relation sera respectueuse, de bonne foi et fondée sur la collaboration. Nous travaillerons dorénavant ensemble dans le but de concilier les dossiers et les domaines de compétence des Premières Nations et de la Couronne.

J'espère et je souhaite profiter pleinement de cette nouvelle relation pour faire avancer les choses. J'attends avec impatience ma première rencontre semestrielle avec les chefs, de même que l'occasion de poursuivre le dialogue amorcé aujourd'hui.

Merci beaucoup à tous et à toutes.